



## Transcription de la vidéo

### **Audit de l'optimisation des ressources : Musées et galeries : Musée des beaux-arts de l'Ontario, Musée royal de l'Ontario, Collection McMichael d'art canadien (2020)**

Dans le cadre de notre Rapport annuel 2020, nous avons effectué un audit de l'optimisation des ressources du Musée des beaux-arts de l'Ontario (MBAO), du Musée royal de l'Ontario (MRO) et de la Collection McMichael d'art canadien (Collection Mc Michael).

Les musées et les galeries d'art jouent un rôle important dans la société en recueillant et en conservant des objets et des oeuvres d'art d'importance culturelle et historique. Ces oeuvres peuvent ensuite être présentées au public à des fins d'éducation, de recherche et de divertissement.

Bien que ces institutions culturelles spécialisées jouissent d'une grande liberté, chacune reçoit des fonds de la province et rend des comptes au gouvernement provincial. Ensemble, ces trois institutions reçoivent environ 52 millions de dollars par année du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le Ministère). De plus, elles possèdent d'importantes collections d'objets et d'oeuvres d'art qu'elles doivent préserver. Ces biens sont évalués à au moins 3,7 milliards de dollars.

Nous avons tenté de déterminer si les musées et la galerie d'art respectent leurs exigences législatives et stratégiques et s'ils ont recours à des pratiques exemplaires. Nous avons constaté que ces établissements doivent renforcer certaines de leurs pratiques de gestion et qu'ils ont tous besoin d'une surveillance accrue de la part du Ministère, plus particulièrement le MBAO.

Nous avons constaté que les musées et la galerie d'art ont entreposé de façon sécuritaire les objets et les oeuvres d'art de leurs collections, conformément aux pratiques exemplaires. Ils n'ont toutefois pas mis en place certaines procédures, comme la vérification des stocks, pour protéger leurs collections contre la perte ou le vol.

Dans les trois établissements, nous avons également constaté que la recherche sur le contexte et l'histoire des oeuvres d'art et des objets, ainsi que leur authenticité, n'était pas toujours effectuée ou documentée pour les nouvelles acquisitions. Nous avons également constaté que les trois établissements n'ont pas toujours pu démontrer que leurs acquisitions étaient nécessaires pour atteindre les objectifs de leurs collections.

Nous avons relevé des lacunes dans les processus de gouvernance du MBAO. Les membres du conseil d'administration ont fait don d'oeuvres d'art au MBAO, mais rien n'indique qu'ils ont déclaré leur conflit d'intérêts ou qu'ils se sont excusés pendant le vote pour



approuver leurs propres dons. Nous avons également constaté qu'ils ont souvent de longs mandats qui ne correspondent pas aux pratiques exemplaires.

La direction des musées et de la galerie a indiqué qu'il est important d'avoir des expositions réussies pour attirer les visiteurs et l'attention sur leurs établissements. Toutefois, ils n'appliquaient pas de processus efficace pour choisir les expositions les plus susceptibles de réussir et ils n'évaluaient pas la rentabilité de leurs expositions – soit ils n'avaient pas fixé d'objectifs de bénéfice, soit ils n'avaient pas analysé les résultats pour déterminer pourquoi ils n'avaient pas atteint leurs objectifs.

Nous avons également constaté que les rapports sur les indicateurs de rendement présentés au Ministère ne traitaient pas suffisamment de l'éventail complet des activités de ces établissements pour lui fournir l'information dont il avait besoin pour assurer une supervision efficace.

Notre rapport renferme **58** recommandations, qui comprennent **123** mesures. Voici les principales recommandations :

- que le MBAO, le MRO et la Collection McMichael améliorent leurs processus de gestion, de sélection et d'évaluation des expositions, et évaluent l'efficacité de leurs programmes publics et d'éducation;
- que le Ministère détermine les activités du MBAO, du MRO et de la Collection McMichael qu'il doit surveiller de plus près et qu'il collabore avec ces trois organismes pour établir des cibles et des indicateurs de rendement, et en rende compte afin d'apporter des améliorations dans ces domaines.